

**Subventions aux sociétés sportives amateurs - 2<sup>ème</sup> répartition**

**M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur :** Un crédit de 1 106 930 F est inscrit au chapitre 945.180/657 CP 58 service 20300 du budget primitif de l'exercice 1989 (subventions aux sociétés sportives amateurs).

Par délibération du 24 avril 1989, le Conseil Municipal a décidé une première répartition de subvention d'un montant de 591 370 F sur la base définie par la 1<sup>ère</sup> Commission de l'Office Municipal des Sports et la 12<sup>ème</sup> Commission Municipale des Sports.

Les membres de l'Office Municipal des Sports et de la 12<sup>ème</sup> Commission Municipale des Sports proposent de répartir le solde, soit 515 560 F, suivant des critères adoptés par ces deux instances de travail.

Le Conseil Municipal est invité à adopter cette répartition.

CLUBS	Cotation Fonct.	Subv de fonct. Printemps Vaeur du point : 33,00 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Printemps TOTAL CLUB	Subv de fonct. Automne Vaeur du point : 31,06 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Automne TOTAL CLUB	Organis. Compét. nationales	Total club autonome	Reliquat Elus	TOTAL GÉNÉRAL SECTION	TOTAL GÉNÉRAL Club Omnisport.
ARB	139,00	4 587,00	0,00	0,00	4 317,00	0,00	0,00	0,00	4 317,00	1 500,00	10 404,00	
ASA Séquanie	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AS Algériens	30,00	990,00	0,00	0,00	931,00	0,00	0,00	0,00	931,00	800,00	2 721,00	
ASC Escale	110,00	3 630,00	0,00	0,00	3 416,00	0,00	0,00	0,00	3 416,00	1 500,00	8 546,00	
ASC Italiens	30,00	990,00	0,00	0,00	931,00	0,00	0,00	0,00	931,00	500,00	2 421,00	
ASC Montrapon La Butte	210,00	6 930,00	0,00	0,00	6 522,00	0,00	0,00	0,00	6 522,00	3 000,00	16 452,00	
ASC Tilleroyes	30,00	990,00	0,00	0,00	931,00	0,00	0,00	0,00	931,00	800,00	2 721,00	
ASC Velotte	60,00	1 980,00	0,00	0,00	1 863,00	0,00	0,00	0,00	1 863,00	900,00	4 743,00	
AS Centrafricains	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AS Don Quichotte	70,00	2 310,00	0,00	0,00	2 174,00	0,00	0,00	0,00	2 174,00	800,00	5 284,00	
AS Karting	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AS Les Orchamps	100,00	3 300,00	0,00	0,00	3 106,00	0,00	0,00	0,00	3 106,00	1 000,00	7 406,00	
ASPTT Athlétisme	561,00	18 513,00	0,00	0,00	17 424,00	0,00	0,00	0,00	17 424,00	7 500,00	43 437,00	
ASPTT Hand	0,00	0,00	0,00	7 020,00	0,00	0,00	7 020,00	0,00	7 020,00	2 850,00	16 890,00	ASPTT
ASPTT Tennis de table	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AS Portugais	70,00	2 310,00	0,00	0,00	2 174,00	0,00	0,00	0,00	2 174,00	1 000,00	5 484,00	
ASQP Basket	62,00	2 046,00	0,00	0,00	1 925,00	0,00	0,00	0,00	1 925,00	2 000,00	5 971,00	
ASQP Volley	210,00	6 930,00	0,00	7 020,00	6 522,00	0,00	7 020,00	0,00	13 542,00	0,00	27 492,00	
Aéro-Club du Doubs	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Aiglon Sports	Forfait	3 462,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	5 462,00	
Amicale Cycliste	81,00	2 673,00	0,00	0,00	2 515,00	0,00	0,00	0,00	2 515,00	2 500,00	7 688,00	
Amicale Motocycliste du Doubs	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Amicale Marocains	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Aqua Sports	97,00	3 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	4 201,00	
Arc Club	28,00	924,00	0,00	0,00	869,00	0,00	0,00	0,00	869,00	1 200,00	2 993,00	
Avenir Foot	60,00	1 980,00	0,00	0,00	1 863,00	0,00	0,00	0,00	1 863,00	1 500,00	5 343,00	
BRC	31,00	1 023,00	0,00	0,00	962,00	0,00	0,00	0,00	962,00	0,00	1 985,00	
BRC	280,00	9 240,00	0,00	14 040,00	8 696,00	0,00	14 040,00	0,00	22 736,00	0,00	46 016,00	
BRC	92,00	3 036,00	39 829,00	0,00	2 857,00	0,00	0,00	0,00	2 857,00	0,00	45 722,00	
BRC	49,00	1 617,00	0,00	0,00	1 521,00	0,00	0,00	0,00	1 521,00	0,00	3 138,00	
BRC	61,05	2 014,00	0,00	4 590,00	1 896,00	0,00	3 780,00	0,00	5 676,00	190,00	12 470,00	
BRC	6,60	217,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00	0,00	204,00	0,00	421,00	BRC
BRC	130,00	4 290,00	0,00	0,00	4 037,00	0,00	0,00	1 500,00	5 537,00	0,00	9 827,00	119 579,00

CLUBS	Cotation Fonct.	Subv de fonct. Printemps Vaeur du point : 33,00 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Printemps TOTAL CLUB	Subv de fonct. Automne Vaeur du point : 31,06 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Automne TOTAL CLUB	Organis. Compét. nationales	Total club automne	Reliquat Élus	TOTAL GÉNÉRAL SECTION	TOTAL GÉNÉRAL Club Omnisport.
BUC	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
BUC	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
BUC	Forfait	2 802,00	0,00	7 020,00	0,00	0,00	7 020,00	0,00	7 020,00	350,00	17 192,00	
BUC	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
BUC	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	BUC
BUC	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	17 692,00
Balise 25	33,00	1 089,00	0,00	0,00	1 024,00	0,00	0,00	0,00	1 024,00	0,00	2 113,00	
Balise 90-25	13,00	429,00	0,00	0,00	403,00	0,00	0,00	0,00	403,00	0,00	832,00	
Base-Ball Club	99,00	3 267,00	0,00	3 510,00	3 074,00	0,00	3 510,00	0,00	6 584,00	170,00	13 531,00	
Besançon Basket Club	20,00	660,00	0,00	0,00	621,00	0,00	0,00	0,00	621,00	500,00	1 781,00	
Bousbotte	30,00	990,00	0,00	0,00	931,00	0,00	0,00	0,00	931,00	1 000,00	2 921,00	Bousbotte
Bousbotte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921,00
Boxe Américaine	Forfait	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	1 500,00	
Budo Club	22,11	729,00	0,00	0,00	686,00	0,00	0,00	0,00	686,00	800,00	2 215,00	
CAF	Forfait	22 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 782,00	
CBSG	183,00	6 039,00	0,00	3 510,00	5 683,00	0,00	14 040,00	0,00	19 723,00	5 000,00	34 272,00	
CMB	93,00	3 069,00	0,00	2 000,00	2 888,00	0,00	0,00	5 000,00	7 888,00	500,00	13 457,00	
CPB	128,00	4 224,00	0,00	3 000,00	3 975,00	0,00	0,00	0,00	3 975,00	0,00	11 199,00	
Centre de Demi-Fond	8,00	264,00	0,00	0,00	248,00	0,00	0,00	0,00	248,00	0,00	512,00	
Centre École Parachutisme	Forfait	1 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 970,00	
Centre Médico-Sportif	Forfait	6 381,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 381,00	
Cercle Suisse	70,00	2 310,00	0,00	0,00	2 174,00	0,00	0,00	0,00	2 174,00	800,00	5 284,00	
Club d'Orientation Comtois	26,00	858,00	0,00	0,00	807,00	0,00	0,00	0,00	807,00	1 000,00	2 665,00	
Club de Tir Bisontin	31,00	1 023,00	0,00	0,00	962,00	0,00	0,00	0,00	962,00	1 500,00	3 485,00	
Club des Yougoslaves	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Club Motonautique F-Comtois	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
District Besançon Pétanque	Forfait	3 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 327,00	
Dojo Franc-Comtois	210,87	6 958,00	7 134,00	1 000,00	6 549,00	0,00	0,00	0,00	6 549,00	1 000,00	22 641,00	
ERRAPS	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ESB	338,00	11 154,00	0,00	49 140,00	10 498,00	0,00	49 140,00	5 000,00	64 638,00	0,00	124 932,00	
Entente Cycliste Planoise	16,00	528,00	0,00	0,00	496,00	0,00	0,00	0,00	496,00	2 000,00	3 024,00	
Entente Sportive Magellan	15,00	495,00	0,00	0,00	465,00	0,00	0,00	0,00	465,00	600,00	1 560,00	
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Étoile
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	36,00	1 188,00	0,00	0,00	1 118,00	0,00	0,00	0,00	1 118,00	0,00	2 306,00	St-Ferjeux
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	22,80	752,00	0,00	0,00	708,00	0,00	0,00	0,00	708,00	1 000,00	2 460,00	4 766,00

CLUBS	Cotation Fonct.	Subv de fonct. Printemps Valeur du point : 33,00 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Printemps TOTAL CLUB	Subv de fonct. Automne Valeur du point : 31,06 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Automne TOTAL CLUB	Organis. Compét. nationales	Total club automne	Reliquat Élus	TOTAL GÉNÉRAL SECTION	TOTAL GÉNÉRAL Club Omnisp.
Étrier Bisontin	Forfait	3 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	4 852,00	
FC Antillais	30,00	990,00	0,00	0,00	931,00	0,00	0,00	0,00	931,00	800,00	2 721,00	
FC Bregille	140,00	4 620,00	0,00	0,00	4 348,00	1 890,00	0,00	0,00	6 238,00	1 500,00	13 358,00	
FC Châteaufarine	130,00	4 290,00	0,00	0,00	4 037,00	0,00	0,00	0,00	4 037,00	2 000,00	10 327,00	
FC Fontaine Ecu	40,00	1 320,00	0,00	0,00	1 242,00	0,00	0,00	0,00	1 242,00	500,00	3 062,00	
FC Rosemont	140,00	4 620,00	0,00	0,00	4 348,00	0,00	0,00	0,00	4 348,00	2 000,00	10 990,00	
Futuris Club	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
GAG	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gant d'Or	66,00	2 178,00	0,00	0,00	2 049,00	0,00	0,00	0,00	2 049,00	500,00	4 727,00	
Golf Club Bisontin	Prestation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Handi Escrime	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Handi Sport Basket-Ball	0,00	0,00	0,00	7 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 020,00	
Indépendante Comtoise	408,00	13 464,00	0,00	0,00	12 672,00	0,00	0,00	0,00	12 672,00	3 000,00	29 136,00	
Jeunesse de Palente	Forfait	2 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	4 947,00	
Judo Club Besançon	Forfait	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Karaté Club	30,69	1 012,00	0,00	0,00	953,00	0,00	0,00	0,00	953,00	500,00	2 465,00	
La Citadelle	Forfait	2 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	4 335,00	
La Française	62,00	2 046,00	0,00	1 000,00	1 925,00	0,00	0,00	0,00	1 925,00	1 000,00	5 971,00	
La Saint-Claude	170,00	5 610,00	0,00	0,00	5 280,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00	3 000,00	13 890,00	
Les Bisons	31,00	1 023,00	0,00	0,00	962,00	0,00	0,00	0,00	962,00	500,00	2 485,00	
Les Mohawks	97,00	3 201,00	0,00	0,00	3 012,00	0,00	0,00	0,00	3 012,00	1 600,00	7 813,00	
OB	165,00	5 445,00	0,00	14 040,00	5 124,00	0,00	14 040,00	3 000,00	22 164,00	0,00	41 649,00	
Olympic Cigognes	25,00	825,00	0,00	0,00	776,00	0,00	0,00	0,00	776,00	500,00	2 101,00	
PSB	330,00	10 890,00	34 047,00	0,00	10 249,00	0,00	3 510,00	3 000,00	16 759,00	170,00	61 866,00	
PSB	15,00	495,00	0,00	0,00	465,00	0,00	0,00	0,00	465,00	0,00	960,00	
PSB	33,00	1 089,00	0,00	0,00	1 024,00	0,00	0,00	0,00	1 024,00	0,00	2 113,00	
PSB	249,00	8 217,00	0,00	0,00	7 733,00	0,00	0,00	0,00	7 733,00	0,00	15 950,00	PSB
PSB	47,00	1 551,00	0,00	0,00	1 459,00	0,00	0,00	0,00	1 459,00	2 000,00	5 010,00	85 899,00
Pistoliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Ring Olympique	84,00	2 772,00	0,00	0,00	2 609,00	0,00	0,00	0,00	2 609,00	2 000,00	7 381,00	
SNB	405,00	13 365,00	0,00	0,00	12 579,00	0,00	0,00	0,00	12 579,00	0,00	25 944,00	
SNB	105,00	3 465,00	0,00	0,00	3 261,00	0,00	0,00	0,00	3 261,00	0,00	6 726,00	
SNB	484,00	15 972,00	31 103,00	5 000,00	15 033,00	0,00	0,00	0,00	15 033,00	0,00	67 108,00	SNB
Ski Club Bisontin	Forfait	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
Sporting Club	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sprinter Club Comtois	1 <sup>ère</sup> année	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

CLUBS	Cotation Fonct.	Subv de fonct. Printemps Valeur du point : 33,00 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Printemps TOTAL CLUB	Subv de fonct. Automne Valeur du point : 31,06 F	Subvent. exception.	Compét. nationales Automne TOTAL CLUB	Organis. Compét. nationales	Total club autonome	Reliquat Élus	TOTAL GÉNÉRAL SECTION	TOTAL GÉNÉRAL Club Omnisport.
Tennis de table Planoise	38,00	1 254,00	0,00	0,00	1 180,00	0,00	0,00	0,00	1 180,00	1 000,00	3 434,00	
Tri-Action Club	28,00	924,00	0,00	0,00	869,00	0,00	0,00	1 500,00	2 369,00	0,00	3 293,00	
UNSS	100,00	3 300,00	0,00	0,00	3 106,00	0,00	0,00	0,00	3 106,00	1 700,00	8 106,00	
USEP	120,00	3 960,00	0,00	0,00	3 727,00	0,00	0,00	0,00	3 727,00	1 700,00	9 387,00	
US Port Douvot	30,00	990,00	0,00	0,00	931,00	0,00	0,00	0,00	931,00	800,00	2 721,00	
US Prés de Vaux	70,00	2 310,00	0,00	0,00	2 174,00	0,00	0,00	0,00	2 174,00	800,00	5 284,00	
Union Bouliste	Forfait	3 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 327,00	
Union Cycliste	37,00	1 221,00	0,00	0,00	1 149,00	0,00	0,00	0,00	1 149,00	2 000,00	4 370,00	
Utinam	248,00	8 184,00	0,00	0,00	7 702,00	0,00	0,00	0,00	7 702,00	0,00	15 886,00	
BVCB	104,00	3 432,00	0,00	0,00	3 230,00	0,00	0,00	0,00	3 230,00	1 700,00	8 362,00	
Vesontio	152,00	5 016,00	0,00	21 060,00	4 721,00	0,00	24 570,00	1 000,00	30 291,00	0,00	56 367,00	
Volant Bisontin	100,00	3 300,00	0,00	0,00	3 106,00	0,00	0,00	1 500,00	4 606,00	1 000,00	8 906,00	
TOTAUX	8 306,12	329 283,00	112 113,00	149 970,00	254 932,00	1 890,00	147 690,00	21 500,00	426 012,00	89 530,00	1 106 930,00	393 462,00

**M. FUSTER :** Je ne sais pas s'il y a des questions, Monsieur le Maire, à propos de ces subventions mais s'il n'y en a pas, je voudrais faire une communication, avec débat ou pas, selon la volonté du Maire, sur les problèmes que rencontre à l'heure actuelle le Club de Vesontio.

Suite aux problèmes financiers rencontrés par ce club et à l'interprétation qui a pu en être faite particulièrement dirigée contre la Ville de Besançon, je voudrais ici préciser les différentes actions de la Ville pour ce club, aussi bien matérielles que financières et vous donner la chronologie exacte de ses interventions pour ne pas laisser planer de doute quant à la démarche municipale.

A la fin de la saison 1988-1989, montée du Club de Vesontio masculin en Nationale 2, descente de l'équipe féminine de Vesontio en Nationale 4. Je vous rappelle qu'à cette époque, la subvention pour le sport de haut niveau, pour ces deux équipes, était de 250 000 F. Le 30 juin 1989, Vesontio fait parvenir à la Mairie le budget prévisionnel pour la saison 1989-1990 : 1,9 MF dont 1,15 MF pour le poste salaires, indemnités et charges sociales, ce qui représente 60 % de ce budget. Le 12 juillet 1989, réunion des clubs de haut niveau bisontins, à mon initiative ; annonce à ces présidents de club de la proposition d'aide financière pour la saison 1989-1990. Vesontio pouvait compter alors sur 390 000 F : 320 000 F au titre du haut niveau, 70 000 F au titre de la subvention pour les sociétés amateurs, répartie par l'Office Municipal des Sports. Cette aide représente 21 % du budget prévisionnel de ce club. Il faut ajouter à cela 260 000 F de prestations indirectes, ce qui porte l'aide totale de la Ville de Besançon à 650 000 F. La subvention de 320 000 F pour le haut niveau est en augmentation de 60 % par rapport à l'année précédente, puisque pour la saison 1988-1989, l'équipe masculine avait touché 200 000 F ; elle touche, pour la prochaine saison 320 000 F. Il est donc surprenant que fin octobre, cette subvention soit remise en cause alors qu'elle est annoncée depuis 4 mois et cette annonce précoce, à ma demande, a été faite donc au mois de juillet pour permettre aux clubs bisontins de faire des budgets prévisionnels valables. Lors de cette même réunion du 12 juillet, il a été fait l'annonce d'une étude pour la répartition des subventions au haut niveau, avec contrat d'objectif, accord unanime des présidents de club sur la philosophie, cette philosophie ayant au préalable reçu l'accord également unanime de la Commission Municipale des Sports.

10 octobre 1989 : présentation du projet de répartition annoncé le 10 juillet. Ce projet porte sur les 3 ou 4 prochaines années avec contrat d'objectif entre les clubs de haut niveau et la Ville de Besançon. Ce projet, accepté le 26 septembre en Commission Municipale des Sports et à l'unanimité, est également accepté à l'unanimité par l'ensemble des présidents de clubs bisontins, y compris Vesontio Basket représenté par M. SHELL son président et M. CHARRON représentant la Société ALPIA. Extrait d'une lettre du 16 octobre de ce club qui m'a été envoyée : «Tel que présenté dans son principe le 12/07 et dans son application chiffrée le mardi 10 octobre, le projet de financement des clubs de haut niveau par la Ville de Besançon recueille l'adhésion totale de Vesontio Basket-Ball sur le fond. Les critères de comparaison entre les différentes disciplines après quelques légères modifications, ont été acceptés à l'unanimité. Le montant proposé, suite à l'application de ces critères, correspondant mathématiquement aux sommes allouées pour la saison 1989-1990, y compris pour le basket-ball».

Voici le bilan des aides financières à court et moyen terme.

En ce qui concerne les installations sportives :

- demande en juin de deux créneaux d'entraînement au Palais des Sports (Vesontio a à l'heure actuelle à sa disposition le gymnase Saint-Claude pratiquement en totalité et le gymnase Brossolette). Acceptés par l'OMS et par la Commission des Sports les deux créneaux d'entraînement sont donc donnés au Palais. A cette époque et même bien avant, par le biais de l'Office Municipal des Sports, j'avais prévenu les responsables du club sur le problème de l'occupation du Palais des Sports par les spectacles de variétés et par la difficulté de cohabitation entre les problèmes sportifs et les problèmes de variétés. Je vous signale d'ailleurs que depuis, un accord est intervenu entre les organisateurs de spectacles et l'Adjoint aux Sports pour réduire le nombre de ces spectacles à 14 par an et d'autre part pour réduire les jours auxquels ces spectacles auront lieu : le mardi, le mercredi et le jeudi. Deuxième demande en octobre pour changer les horaires, suite aux nombreux spectacles. Après une réunion avec les dirigeants de l'Entente Sportive Besançon, accord sur la deuxième demande de Vesontio sur des créneaux donnés précédemment par l'Office Municipal des Sports à destination de l'Entente Sportive Besançon. Demande

en septembre du Club de Vesontio, très tardive d'ailleurs, pour les matches de Championnat. Sur 6 matches demandés, 4 ont été acceptés en fonction de l'occupation du Palais des Sports, cette salle étant, comme vous le savez, très demandée, et certaines réservations étant faites d'ailleurs plus d'une année à l'avance. De plus, je précise que 3 équipes de haut niveau demandent cette installation sportive : le handball féminin qui évolue en Nationale 1A, le handball masculin qui évolue en Nationale 1B, ces deux équipes n'ayant pas d'autres installations à leur disposition, le basket masculin qui évolue en Nationale 2 et qui dispose donc à plein temps pour les matches, du gymnase Saint-Claude. Ce gymnase Saint-Claude a d'ailleurs été spécialement aménagé pour Vesontio une première fois lors de la montée de ce club en Nationale 3, une deuxième fois cet été après l'accession en Nationale 2 avec la mise en place d'une deuxième tribune portant la capacité d'accueil à 600 places assises. Les trois premières journées à domicile, Vesontio a effectué ses matches dans cette salle et à ma connaissance, la salle était loin d'être comble (les spectateurs payants étaient au nombre de 200) ; on peut donc dire que sur le plan sportif, la salle de Saint-Claude a répondu à l'attente de Vesontio. Il est vrai que sur le plan marketing on peut considérer qu'elle présente un léger handicap de par le manque de surface pour faire justement du marketing. Le coût pour la Ville de cette installation cet été, a été de 50 000 F. Dernièrement, devant le problème posé par le manque de salles pouvant accueillir des spectateurs, nous avons décidé et voté lors du dernier Conseil Municipal, la construction d'un gymnase 1 000 places près du 5ème Lycée, programmé pour 1990, opérationnel en septembre 1991 et qui coûtera 12 MF dont 9 MF à la charge de la Ville de Besançon. Dans ce domaine également, la Municipalité a répondu avec beaucoup d'efficacité et de célérité à une demande pressante des sportifs, plus spécialement des dirigeants de Vesontio.

Je crois que cette analyse qui se veut dépourvue de passion, vous montrera l'effort de la Municipalité en faveur de ce club de basket de Nationale 2. On peut donc s'étonner devant cet effort remarquable que seule la Municipalité de Besançon soit attaquée alors qu'elle est la seule à avoir répondu aux demandes du club. S'étonner également des attaques portées sur la politique sportive de la Ville, d'autant plus que sur le plan des subventions au haut niveau, nous sommes passés de 870 000 F en 1987-1988 à 1,3 MF en 1988-1989 pour atteindre 1,5 MF cette année, d'autant plus que sur le plan des investissements sportifs la Ville a décidé de faire un très gros effort dans les 5 prochaines années : construction de la piscine-patinoire, construction du gymnase 1 000 places, construction du gymnase Clemenceau, de l'Étrier Bisontin et du Centre Sportif de l'Institution des Invalides pour ne parler que des grosses installations. D'autant plus encore, que comme je vous l'ai dit précédemment, un projet ambitieux sur le haut niveau doit être présenté aux élus bisontins et je me dois de vous rappeler que ce projet a recueilli l'avis unanime de la Commission Municipale des Sports et de tous les présidents de clubs bisontins.

Je crois en conclusion, que le sport de haut niveau doit être l'affaire de tous, Ville bien entendu, mais aussi Conseil Général, Conseil Régional, entreprises locales mais aussi l'affaire des dirigeants et des spectateurs (donc de nos concitoyens), sans oublier les médias qui doivent également jouer à plein leur rôle d'information et de relais. S'il n'est pas question de s'ingérer dans les affaires des clubs, on peut tout de même s'inquiéter de l'inflation galopante des budgets de ces clubs et par là-même s'inquiéter de la réaction de leurs dirigeants, tentés, pour obtenir des résultats sportifs toujours aléatoires, de prendre des paris mettant en péril l'avenir de leur club. Que penser d'un club qui au bout de 4 journées de Championnat, ne peut plus honorer ses engagements financiers, alors qu'il lui reste 8 mois à tenir, que son budget n'est couvert qu'à environ 35 % dont 21 % par la Ville. Sur un budget de 1,9 MF, 600 000 F environ sont à l'heure actuelle trouvés, dont 390 000 F par la seule Ville de Besançon. Il est à signaler qu'une enquête menée par le Service des Sports auprès des municipalités des clubs évoluant dans la poule de Vesontio donne une moyenne de subvention de 329 000 F -10 clubs sur 14, je tiens à la disposition de tout le monde ces renseignements- ce qui prouve que Besançon est au-dessus de la moyenne des clubs évoluant dans un même niveau. Il est à signaler également que pour finir l'année financièrement, le Club de Vesontio doit trouver 1,4 MF. S'il est vrai que la Ville se doit d'aider le sport et plus particulièrement le sport de haut niveau, ce n'est pas dans n'importe quelle condition et pas non plus sous n'importe quelle contrainte. Il n'est pas non plus de la responsabilité de la Ville, comme certains le prétendent, de choisir arbitrairement d'aider un ou deux sports. Notre souci, et j'en terminerai par là, notre souci me semble-t-il est de nous occuper de l'ensemble des clubs, de tous ceux qui le méritent, sans exclusive, en essayant toujours de progresser dans l'aide directe ou indirecte que l'on peut attribuer à tous

les clubs bisontins. C'est le souhait de l'Adjoint aux Sports. C'est aussi le voeu de l'Adjoint aux Sports que de souhaiter que Vesontio trouve auprès de ses partenaires et de tous ses partenaires, l'aide nécessaire pour continuer dans les meilleures conditions sa saison sportive.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Merci Monsieur l'Adjoint aux Sports, je crois que vous aviez raison de mettre les pendules à l'heure car on a eu beaucoup de renseignements, de critiques, etc. sur la situation délicate c'est vrai, d'un club de haut niveau que nous espérions voir évoluer longtemps en Nationale mais qui n'a pas su je pense, dès le départ, élaborer un budget suffisant. La parole est à M. GRAPPIN.

(M. Éric LEHMAN, capitaine de l'équipe de Vesontio, en signe de protestations, dépose devant M. le Député-Maire, le maillot de l'équipe).

**M. GRAPPIN :** Je n'ai rien à ajouter aux explications bien précises de M. FUSTER...

(Protestations dans le public).

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** La parole est à M. GRAPPIN et seuls les Conseillers Municipaux ont droit à la parole !

**M. GRAPPIN :** Je me répète, je n'ai rien à ajouter aux explications qui viennent de nous être communiquées par Vincent FUSTER. Simplement une observation : nous pensons que 1,5 MF de subvention pour le sport de haut niveau ce n'est pas assez ; donc il faudra qu'un jour un débat s'instaure pour qu'on définisse une vraie politique de haut niveau à Besançon. C'est ma première remarque.

Je reviens en arrière parce que mes propos ne concernaient pas ce problème-là. Moi j'avais une suggestion à faire à propos des subventions qui sont faites aux sports amateurs et puis j'avais une question également à vous poser. Est-ce que le versement du solde de la répartition des subventions qui sont accordées aux sociétés sportives ne pourrait pas être effectué un petit peu plus tôt dans la saison, au mois de septembre par exemple, ce qui permettrait aux sociétés d'avoir un petit peu de trésorerie pour la reprise de leurs activités. Et maintenant ma question Monsieur le Maire : j'ai lu moi aussi dans la presse locale de samedi, qu'une réunion aurait lieu aujourd'hui concernant l'avenir de l'équipe de basket de Vesontio Besançon, réunion à laquelle devaient participer donc M. GRUNWALD, le Président de la Ligue Régionale de Basket, M. GRUILLOT, Président du Conseil Général et vous-même. Pourriez-vous nous rendre compte de cette réunion puisque Vincent FUSTER n'en a pas fait état ?

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Ce sera très simple. C'est vrai que la presse a donné beaucoup d'échos toute cette semaine, à l'avenir de Vesontio. L'Adjoint vient de rappeler les aides apportées à cette équipe et à ce club et la presse avait annoncé que je rencontrerais le Président du Conseil Général ce matin à 11 heures 30, la presse ayant été informée de cela même avant que je ne le sois moi-même, étant absent de Besançon en fin de semaine dernière. Le Président du Conseil Général avait souhaité me rencontrer pour faire le point de la situation financière de ce club ; nous en avons fait le tour ce matin ensemble et ensemble nous avons constaté que cette situation était plus que désespérée et que même une subvention qui aurait pu être de l'ordre de 100 à 150 000 F du Conseil Général, aurait été loin d'être suffisante pour combler le déficit. On l'a souligné tout à l'heure, le club a engagé cette saison avec un déficit de 600 000 F et un budget de 1,9 MF couvert seulement par l'assurance de la seule subvention de la Ville. Le Conseil Général aurait peut-être apporté quelque chose, le Conseil Régional n'a pas donné de réponse, quant aux sponsors, il n'y a pas eu grand-chose de précis de leur part. Donc, devant l'ampleur du vide financier, nous avons constaté, le Président du Conseil Général et moi-même, qu'engager les collectivités dans ce sens-là n'était pas très très prudent et nous en avons conclu ensemble que nous ne pouvions pas aider davantage ce club, même si une aide extérieure, sous forme d'un prêt de 600 000 F pouvait être contracté dans les jours qui viennent. Il faut savoir que les joueurs auxquels je rends hommage ont fait leur métier, ils ne sont absolument pas en cause dans cette opération, les joueurs n'ayant pas reçu leur salaire à ce jour, depuis le début de la saison pratiquement. C'est une situation qui nous est apparue, en logique responsable de collectivité, tout à fait désespérée et nous ne pouvions pas aller dans le sens d'une aide qui aurait été une aide limitée bien sûr et pour les uns et pour les autres, mais qui ne comblait pas ce vide financier énorme résultant déjà d'un déficit de la saison dernière et d'un budget

préparé un peu trop à la hâte avec la seule assurance de l'aide de la Ville de Besançon à hauteur de 320 000 F plus 70 000 F. Voilà simplement ce que nous avons examiné ce matin avec le Président GRUILLOT. C'est vrai que le Président de la Ligue Régionale était là aussi pour se faire le défenseur du basket et c'est tout à fait normal. Mais c'est hélas à mes yeux, irréversible que de constater que finalement c'est un club qui risque, en tout cas dans son niveau Nationale 2, de sombrer dans les jours, les semaines qui viennent mais je reprends ce qu'a dit l'Adjoint Vincent FUSTER tout à l'heure, nous avons toujours été à l'écoute des dirigeants de Vesontio et de ALPIA puisque les représentants du club venaient avec leur Président Claude SHELL et un représentant d'ALPIA et nous avons toujours posé très clairement les choses en ce qui concerne la Ville : la Ville aiderait mais à un niveau qui n'est pas suffisant pour un budget qui effectivement, a beaucoup crû, passant donc à 2 millions et qui ira toujours en augmentant, notamment si on doit passer de Nationale 1B en Nationale 1A. Enfin et je le dis aux nouveaux venus dans cette enceinte, nous avons hélas l'expérience désastreuse d'un précédent club professionnel qui nous avait entraîné pendant des années sur une pente savonneuse et dont nous avons dû là aussi nous dégager parce que financièrement pour une collectivité locale, ce n'est pas dans nos cordes. Nous voulons ici à Besançon, faire du social, faire du culturel, faire du sportif, faire beaucoup de choses, mais bien sûr, que cela fasse sourire et ricaner, peu importe, je crois que nous faisons beaucoup de choses dans tous les domaines ; peut-être que certaines villes -j'étais récemment avec un Adjoint de Mulhouse- se paient le luxe de mettre 17 millions de francs dans une équipe professionnelle de football et 5,5 millions de francs dans une équipe professionnelle de basket, c'est un choix qui a été fait au niveau de Mulhouse, précédemment peut-être au Maire actuel mais qui coûte donc 22 millions de Francs à une ville à peu près comparable à Besançon mais d'autres secteurs en subissent bien entendu les conséquences. Un budget d'une collectivité n'est pas extensible à souhait.

Pour répondre tout à l'heure à la question de M. GRAPPIN, je veux bien qu'au lieu d'un million et demi de francs dans l'enveloppe, qui je vous le rappelle, n'est pas une enveloppe très ancienne -l'enveloppe des clubs de haut niveau a 4 ans et nous avons proposé la première année 500 000 F que nous avons réparti aux équipes de haut niveau qui avaient fait une bonne saison et puis on a pris l'habitude ensuite de développer cette enveloppe pour arriver à une enveloppe d'un million et demi de francs donc il y a eu un chemin parcouru depuis- moi je veux bien d'un million et demi de francs passer à trois millions de francs ou ce que vous voudrez la saison prochaine ou l'année prochaine mais dans le cadre d'un budget 1990 que nous examinerons ensemble. Il faut être sérieux avec le budget des collectivités locales, on ne peut pas comme ça, du jour au lendemain dire : on va donner ici 500 000 F, 1 million de francs de plus, ce sera vu dans le cadre d'un budget qui sera pour 1990 un budget également de rigueur. Les derniers renseignements concernant la Dotation Globale de Fonctionnement, la DGF, montrent simplement que nous n'aurons l'année prochaine, une augmentation que de l'ordre de 3,5 % de la dotation de l'État. 3,5 %, c'est à peu près le taux de croissance du budget global ; et voilà une recette, une recette importante de 170 millions de francs qui va augmenter de 3,5 %, pas plus, alors que nous avions eu cette année, 6,8 % d'augmentation de cette dotation. Nous retombons à 3,5 % et cela c'est la loi de finances de 1990 qui va l'établir, enfin ce n'est pas encore définitif puisqu'elle n'est passée qu'à l'Assemblée Nationale.

**M. MEUNIER :** Je voudrais profiter de cette question relative à la vie des associations pour attirer l'attention du Conseil Municipal sur les problèmes de sécurité qui se posent dans les installations sportives de la ville. Vous n'êtes pas sans savoir les vols qui sont intervenus ces dernières semaines dans les vestiaires de la Malcombe où les joueurs de l'équipe de football de Tavaux sont repartis en short. Ce mercredi de la Toussaint, les joueurs de Châteaufarine qui évoluaient au stade des Orchamps ont été détrossés de leurs affaires personnelles pour un préjudice atteignant plus de 20 000 F. Je suis partie prenante dans ce dernier cas et je vous assure avoir été choqué en voyant la détresse de ces jeunes sportifs constatant les vestiaires pillés. De tels agissements sont devenus intolérables et je me fais ici le porte-parole de nombreux présidents de clubs de la Ville. Je considère que tous les moyens techniques en matériel et personnel doivent être mis en place dans les plus brefs délais pour remédier à cette situation. Il y a eu déjà des efforts de fait, c'est vrai, j'en ai d'ailleurs informé M. l'Adjoint aux Sports qui m'a promis d'étudier rapidement ce problème. J'en prends acte.

Je voudrais également soulever le problème de la prévention et de la délinquance dans ces quartiers chauds car aux Orchamps tout le monde sait qui fait cela, il y a d'ailleurs des témoins qui les ont

vus s'enfuir. Je signalerai que c'est arrivé trois semaines de suite. Je crains, à voir l'écœurement des jeunes sportifs et à leur réaction à chaud comme je l'ai vu mercredi, que la tension monte et que de regrettables règlements de compte se produisent dans l'avenir. Le problème n'est pas simple, j'en suis conscient mais il est urgent d'agir avec des actions concrètes et efficaces. Les grands projets sur ce thème ne doivent pas rester que les vœux. Pour l'intérêt général, les stades doivent rester la propriété des sportifs et d'une jeunesse saine dont nous devons être fiers. Merci.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Je crois qu'il faut fermer les vestiaires à clef...

**M. FUSTER :** Je voudrais préciser que les vestiaires étaient effectivement fermés et qu'il y a eu effraction. Deuxièmement, on s'est penché sur ce problème avec le Service des Sports et vous n'êtes pas sans ignorer qu'on a acheté des casiers fermant à clef, donc assurant une parfaite sécurité, que ces casiers ont été achetés pour la piscine de Chalezeule l'été et qu'on les répartit dans les différentes installations municipales pendant l'hiver. Je tiens à préciser qu'il y avait 12 casiers installés aux Orchamps, ils sont effectivement un peu petits mais enfin ils n'ont pas été pris du tout par les joueurs en question et nous le regrettons vivement malgré un rappel du gardien avant le vol qui a dit à ces joueurs : «attention il y a des risques, mettez vos affaires dans les casiers». C'est vrai que les casiers sont un peu petits avec les sacs de sport, les différents habits d'hiver..., mais au moins on aurait pu y mettre les objets de valeur, cela aurait limité les dégâts. On essaiera de se pencher là-dessus, de voir des casiers un peu plus grands et de généraliser ces casiers fermant à clef.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Merci de ces réflexions.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.